

# CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 JUIN 2023

**Présents :** Jérôme DEBARREIX, Michel TREMEAUD, Bernard PLASSON, Thierry CORNELOUP, Anthony LABROSSE, Claire LAURAS, Mathilde SAVIGNAT (secrétaire de séance), Christian PACAUD, Marie-Hélène COLIN

**Excusés :** Joëlle JOCAILLE (donne pouvoir à Bernard PLASSON), Ophélie NAUDIN (donne pouvoir à Michel TREMEAUD)

*Début à 19H*

## **1 – Approbation du Procès-Verbal du 04/05/2023**

Validé à l'unanimité par le Conseil.

## **2 – Travaux du cimetière**

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux du cimetière. L'entreprise Sivignon a livré 26 tonnes de gravillon rose. Des conseillers et des bénévoles ont commencé de le disperser entre les tombes. Il rappelle qu'une corvée est prévue ce samedi à partir de 7 heures. Deux pelleteuses ont été louées à l'entreprise Vernay Agricole Service de St Symphorien des Bois.

## **3 – PLUI**

Michel TREMEAUD fait le point sur la dernière réunion de PLUI à laquelle il a assisté avec Bernard PLASSON. Une proposition est faite par le cabinet d'études pour la construction de 10 maisons.

A l'unanimité, le Conseil Municipal refuse cette proposition puisque ces souhaits n'ont pas été retenus et que la majorité de ces constructions sont situées sur des parcelles dont les propriétaires ne sont pas vendeurs.

## **4 – Travaux Chapelle de St Prix**

Mr le Maire fait le point sur les travaux à venir à la Chapelle de St Prix. Lors de la dernière réunion avec les membres du Conseil d'administration de l'association de sauvegarde des chapelles de Mans et de St Prix, il a été proposé de retenir le devis de l'entreprise DUCLOS pour la réfection de la charpente. Le montant s'élève à 17 808,30 € HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ce devis et autorise Mr le Maire et l'association de sauvegarde des chapelles de Mans et de St Prix à lancer une souscription auprès de la fondation du Patrimoine.

## **5 – Informations et questions diverses**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une décision modificative doit être prise afin de régulariser le budget, suite à une annulation de titre sur l'année 2022. Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide la décision modificative suivante :

- 1 000 euros au compte 60633 et + 1 000 euros au compte 673

Monsieur le Maire explique que certaines personnes préfèrent louer l'ancienne cantine plutôt que la salle des fêtes pour y organiser le verre de l'amitié à l'issue d'obsèques. Le Conseil Municipal fixe un tarif de 30 € pour une location de l'ancienne cantine en semaine pour un vin d'honneur.

Mr le Maire informe le Conseil que la SAUR a détecté une bénigne fuite d'eau au cimetière juste après le compteur. Une réparation sera faite prochainement.

Mr le Maire propose d'indemniser Mr Joris Tworzydlo qui a effectué des travaux dans son logement à la hauteur d'un mois de loyer. Le mois de juillet ne lui sera donc pas facturé.

Bernard PLASSON fait le point sur le broyage effectué par l'entreprise FAYOLLE de Oyé. Le broyage des accotements est terminé tandis que celui des chemins de randonnée doit être effectué cette fin de semaine. Mr le Maire explique qu'il faudra étudier l'an prochain la possibilité de broyer deux fois les chemins de randonnées car de plus en plus de marcheurs arpentent la commune et à ce jour la plupart des chemins sont difficilement accessibles en raison de la hauteur de la végétation.

Bernard PLASSON informe le Conseil Municipal qu'un accident s'est produit et qu'un aqueduc a été endommagé. Malheureusement, l'auteur de cette dégradation ne s'est pas arrêté. La route étant communautaire, des contacts ont été pris avec la Communauté de Communes afin que l'aqueduc soit réparé.

Bernard PLASSON explique qu'un trou s'est formé sur le chemin menant à la maison de Mr et Mme FOREL. Le Conseil propose que l'employé communal intervienne dans l'été.

Mathilde SAVIGNAT explique qu'il y a du verre sur la chaussée à proximité des containers sur la route des Revillets et demande l'intervention de l'employé communal.

Claire LAURAS demande comment se passe la transition au secrétariat de mairie. Mr le Maire explique que Valérie BILLOUX et Nastassia COPIN travaillent en binôme jusqu'au 9 juin. Ensuite Mme COPIN sera toute seule et assurera désormais les permanences tous les vendredis de 14 heures à 18 heures.

Michel TREMEAUD explique qu'il y a toujours un problème de lave-vaisselle à la salle des fêtes et de verre cassés. De plus, il fait remarquer que désormais il y a de plus en plus de verres à pied dépareillés. Mr le Maire propose de prendre contact avec l'entreprise THEVENET pour acheter des paniers à case et que des devis soient demandés en prévision d'un achat de nouveaux verres.

Michel TREMEAUD informe le Conseil Municipal que la famille DELGADO a fait un don à la commune afin de financer une partie du repas de CCAS.

Michel TREMEAUD regrette que les acacias qui menacent de tomber sur la chaussée et les fils téléphone ne soient toujours pas abattus alors que le propriétaire a été prévenu. Il propose qu'un courrier lui soit envoyé.

Claire LAURAS a assisté à un webinaire intitulé « financement en milieu rural » organisé par l'association des maires ruraux de France, la Caisse d'épargne et la BPCE. C'était la présentation de NUMAIRIC, plateforme en ligne permettant aux communes de simuler, comparer et éditer des propositions commerciales et d'obtenir un contrat de prêt afin de financer leurs projets. Les élus peuvent accéder à NUMAIRIC dans un espace personnel et sécurisé. Ils disposent d'un outil de simulation afin d'ajuster le montant et la durée du financement souhaité car NUMAIRIC a accès aux dernières données du compte de gestion de la commune, les propositions de crédit prennent donc en compte la charge de dette possible. Sans être client de la caisse d'épargne nous pourrions ainsi comparer les offres de crédits des différentes banques interrogées (comme le Crédit Agricole) avec celles proposées par la Caisse d'Epargne au travers de NUMAIRIC.

*Fin de séance : 20H45*